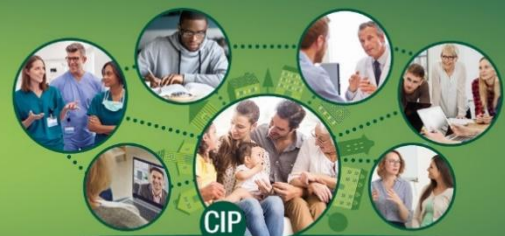


ÉTAPE 2 : Réaliser un état de situation initial pour identifier les défis de collaboration



Collaboration interprofessionnelle

Une fois les préalables en place et l'équipe mobilisée, la prochaine étape consiste à **dresser un portrait clair de la situation actuelle**. L'objectif de cette deuxième étape est d'obtenir une **compréhension commune** des pratiques collaboratives actuelles afin de guider l'élaboration d'un projet commun d'amélioration.

Cet état de situation permettra d'identifier :

- Les forces de son équipe;
- Les défis de collaboration présents au sein de l'équipe;
- Les besoins spécifiques de son équipe en matière de collaboration.

Trois actions clés :

1. Une autoévaluation individuelle des compétences en CIP de chaque participant et participante;
2. Une appréciation de la collaboration au sein de l'équipe réalisée individuellement par chaque participant et participante, incluant le ou la gestionnaire et les acteurs et actrices de soutien;
3. La mise en commun des constats sur la collaboration au sein de l'équipe lors de la deuxième rencontre.

Marche à suivre

- Prenez connaissance des deux outils proposés dans la [Boîte à outils](#) et choisir le format le plus approprié selon vos préférences et votre vision de votre démarche :
 - [Grille d'autoévaluation des compétences en CIP](#) (PDF);
 - [Grille d'appréciation de la collaboration au sein de l'équipe](#) (FORMS ou PDF).
- Mettez à jour la [Fiche 2 du participant](#), en vous assurant d'inscrire vos consignes par rapport au format choisi pour la complétion des deux outils, de la libération du temps prévu pour la réalisation des activités, l'échéancier prévu pour la deuxième rencontre, etc.
- Transmettez à tous les participants et à toutes les participantes, en incluant vos acteurs et actrices de soutien clinique qui participent à la démarche, la fiche préparatoire 2, en vous assurant de joindre les deux outils d'évaluation dans le format choisi.
- Préparez la **deuxième rencontre** afin d'optimiser le temps de rencontre et la participation de chacun et chacune.
- Il est **possible que deux rencontres soient nécessaires** pour compléter cette étape et obtenir un état de situation initial complet et bien documenté. Vous pouvez tout de suite les prévoir à l'horaire et annuler la deuxième si elle n'est pas requise.

Temps de préparation estimé

- Prévoyez **environ une heure** pour la réalisation des deux activités d'autoévaluation et d'appréciation de la CIP;
- Prévoyez **environ une heure** pour la préparation de la rencontre de mise en commun des constats.

ASTUCE



- ✓ Préparez un **tableau Forces/ Défis/Besoins** à remplir en direct pour regrouper les constats, les rendre plus visibles et pour faciliter la priorisation qui sera réalisée à la troisième étape.

Une autoévaluation individuelle de ses compétences... Pourquoi?

L'autoévaluation individuelle est une démarche d'introspection essentielle pour amorcer le renforcement de la CIP au sein de l'équipe.

Bien que cette partie soit confidentielle, certains des constats des participantes et participants sur leurs compétences comme collaboratrices et collaborateurs pourraient être pertinents à partager aux autres, lors de la mise en commun, afin d'obtenir un portrait global plus riche et complet. N'hésitez pas à les inciter à identifier une force comme collaboratrice ou collaborateur qu'elles ou qu'ils soient prêts à mettre à profit au cours du projet.

Techniques d'animation pour une mise en commun bienveillante et efficace

Objectif	Technique clé	Points de vigilance
 Créer un cadre sécurisant	• Rappeler l'objectif de la rencontre; • Établir des règles de respect; • Valoriser la diversité des perceptions.	→ Insister sur le respect et l'écoute active; → Encourager les formulations basées sur les faits et l'amélioration continue, sans jugement.
 Favoriser la participation	• Proposer un tour de table structuré, où chacun ou chacune peut prendre la parole à tour de rôle; • Utiliser des Post-it ou tableau visuel pour recueillir et regrouper plus facilement tous les constats.	→ Donner un temps égal de parole; → Encourager les plus discrets ou discrètes en sollicitant leur avis.
 Coconstruire et engager	• Reformuler et synthétiser les idées; • Demander aux participants et participantes de reformuler au besoin pour que le propos soit constructif; • Commencer par nommer les forces de l'équipe.	→ Éviter de rester uniquement sur les problèmes; → Valoriser les réussites et le courage des participants et participantes à s'exprimer.
 Gérer la dynamique de groupe	• Surveiller la prise de parole; • Gérer les tensions au besoin; • Maintenir la concentration sur la CIP, l'objectif de la démarche et le désir de s'améliorer.	→ Éviter et couper court aux dérives hors sujet; → Intervenir rapidement en cas de conflit, et prendre à part au besoin un participant ou une participante ne démontrant pas l'attitude d'ouverture attendue.

Références

CIUSSS de la Capitale-Nationale. *Pratiques collaboratives – Communauté d'intérêts (CIP)*.

<https://www.ciuuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/personnel-sante/RCPI/pratiques-collaboratives/CIP>

Pour obtenir des informations supplémentaires ou du soutien

Page intranet CISSS-CA : <https://www.ciussca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/collaboration-interprofessionnelle-cip>